

Le

n°46

Noailhac

info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Janvier 2025



Dossier : Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	3
<i>Voeux</i>	3
<i>Les encombrants</i>	3

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

<i>Horaires mairie</i>	4
<i>Coordonnées mairie</i>	
<i>Les n° d'urgence</i>	
<i>Le Noailhac Info</i>	
<i>Déchèteries : Horaires d'ouverture</i>	5
<i>Assistants maternelles</i>	5
<i>Exploitation Forestière</i>	6 et 7
<i>Le Sirtom nous informe</i>	7
<i>Le moustique tigre</i>	8

Infos Mairie

<i>Naissances</i>	9
<i>Nouveaux habitants</i>	9
<i>Mariages</i>	9
<i>Ils nous ont quittés</i>	9
<i>Urbanisme</i>	9
<i>Le fauchage raisonné</i>	10
<i>Voirie 2024</i>	10
<i>Service assainissement</i>	11
<i>La pompe de relevage</i>	11
<i>Un nouvel éclairage public</i>	12
<i>Pont de la Farge</i>	13
<i>Rue de la Farge</i>	13
<i>Un nouveau poteau incendie</i>	13
<i>Huit mois de travaux</i>	14 à 17

<i>Le souterrain d'Orgnac</i>	18 et 19
<i>Un 11 novembre un peu différent</i>	19

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

<i>Une classe rénovée</i>	20 à 22
---------------------------------	---------

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

<i>Un concert d'exception</i>	23
<i>Journée du Patrimoine de Pays</i>	24
<i>Nouveaux fossiles</i>	25
<i>Les visiteurs s'expriment</i>	26
<i>Le Ball-trap</i>	27
<i>La fête</i>	28 à 29
<i>Révision de la sono de l'église</i>	29
<i>Rencontre avec des passionnés</i>	29

News des associations

<i>Noailhac Mémoire et Patrimoine</i>	31
<i>Noailhac Intervillages</i>	32
<i>La société de chasse</i>	32

DOSSIER

**Les tailleurs de pierres
nous font « signe »**

33 à 43

EDITORIAL

Chères Noailhacoises et chers Noilhacois,

Voici 2024 qui se termine avec son lot de difficultés et de réussite.

Le chantier de la Mairie-école est terminé et celui d'Orgnac est bien avancé : allez voir ces lieux qui nous appartiennent. La route des signes lapidaires est en place et grâce aux technologies actuelles nous pouvons en profiter plus facilement.

Pour l'année qui vient, nous enclencherons peu de si gros chantiers. Toutefois la grande action de 2025 sera la fin du PLUi, les réunions publiques (nous vous informerons des dates dès que nous le saurons via panneau pocket), la soumission aux services de l'Etat et enfin l'application dans les 34 communes de la Communauté de Communes. Normalement au 1^{er} Janvier 2026, le PLUi devrait être terminé.

En fonction des orientations budgétaires de l'Etat, nous ferons plus ou moins de voirie. En effet à l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne savons absolument pas quelles seront nos subventions pour 2025. Il est du coup difficile d'anticiper des projets et de vous les annoncer.

En revanche le conseil municipal et moi-même, souhaitons :

Que vos fêtes soient riches de joie,

Que vos souhaits deviennent réalité

Que la vie ensemble soit sereine et amicale

Une belle année 2025 à tous

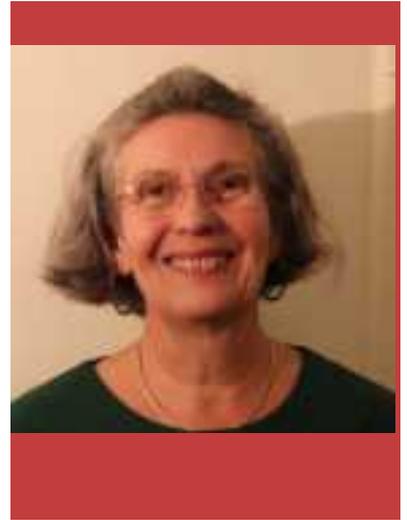
Vœux

La cérémonie des vœux et l'inauguration de la mairie auront lieu le **Dimanche 12 Janvier 2025 à 11 heures à la mairie**. Elles seront suivies d'un verre de l'amitié.

Les encombrants

Nous faisons en 2025 une pause. Il n'y aura pas de journée des encombrants cette année. En effet, en 2024, il n'y a eu qu'un camion. Or nous sollicitons et payons un salarié supplémentaire pour aider Patrick dans ce ramassage.

Bien entendu, nous referons une journée en 2026. Cette absence de gros volumes à débarrasser est due à la discipline de chacun et nous nous en réjouissons. Merci à tous d'avoir fait l'effort de transporter vous-même à la déchèterie vos objets concernés .



Infos pratiques

Mairie de Noailhac Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi 13h30 - 18h00

Mercredi 8h30 - 11h30

Vendredi 9h00 - 12h00

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi 10h00 - 12h00
ou

Sur rendez-vous

Congés de la secrétaire :

- Du 27 janvier
au 7 février inclus

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac

Site internet :
www.noailhac19.fr

Mail :
mairie@noailhac19.fr

Tél :
05 55 25 42 09

Ecole : 05 55 25 37 46

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et colocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

adil19@wanadoo.fr

LES N°D'URGENCE :

15 : SAMU

17 : POLICE/GENDARMERIE

18 : SAPEURS-POMPIERS

112 : URGENCES

Le Noailhac Info

Pour vivre correctement le Noailhac Info a besoin de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre aussi bien pour apporter vos idées que pour écrire si l'envie vous tente. Cela peut être aussi pour illustrer ou photographier ou simplement participer.

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi		14h - 18h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h



Assistante Maternelle Agréée



Douce et attentive, j'accueille vos enfants dans un cadre chaleureux et sécurisé, du mardi au samedi.

Activités d'éveil, sorties et jeux adaptés pour favoriser leur épanouissement tout en respectant le rythme de chacun, dans la continuité de l'éducation parentale.

Possibilité de repas équilibrés et variés.

Contactez-moi pour plus d'informations.

Le Bruchec Fanny
06.37.14.31.22

2 Place d'Astorg
19500 NOAILHAC

Garde d'enfant à domicile

Et vous propose mes services de garde d'enfant de moins de 6 ans directement à votre domicile, tous jours, toutes heures (sauf les jours fériés et les vacances scolaires).

Services : Repas, Mises, Couchages, etc...

Des services de garde d'enfant à domicile, au rythme de vos enfants, de 0 à 6 ans.

Tel 07 69 44 84 19
gardedomicile.laura@gmail.com

Infos pratiques

Exploitation Forestière

Avis à tous :

La forêt est une culture, elle ne se récolte pas annuellement comme du maïs ou du blé mais c'est une culture et il est parfaitement normal et sain que les propriétaires forestiers exploitent leurs parcelles.

Pour tout changement d'affectation d'une parcelle, par exemple si le propriétaire d'un bois veut le transformer en pacage, il faut l'accord de la DDT avant la coupe et le dessouchage.

Toutefois, sur les communes de Lanteuil, Lagleygeolle, Collonges et Noailhac, nous avons des terrains argileux et qui bougent en fonction de la météorologie.

La Mairie accepte les transports de bois en saison sèche afin de pallier au maximum les impacts sur nos voiries. Les transporteurs ont Juillet, Août et parfois Septembre pour sortir les bois qu'ils ont coupés et avec des limites horaires ou météorologiques pour travailler. De plus, il faut l'accord écrit de tous les intervenants sur route : commune et département pour notre zone et éventuellement grand site et DDT selon les cas.

Il serait bon que les propriétaires préviennent les exploitants forestiers de ces mesures et leur demandent de se rapprocher de la Mairie **AVANT LA COUPE**, afin de définir les zones de dépôts des billes, pour permettre une sortie sur route la moins impactante possible pour notre voirie et pour la population.

Certaines sociétés ont bien compris le souci, d'autres absolument pas et nous mettent devant le fait accompli sur des routes interdites aux plus de 12 tonnes avec des camions de transport de plus de 57 tonnes ou sur des routes que nous venons de refaire et même pas encore payées !

Bien entendu, ensuite, Elles rejettent la responsabilité de l'arrêt du chantier sur la Mairie. Or nous payons nos routes (pas elles) et nous avons besoin de routes en état pour circuler. Nos habitants sont prioritaires sur l'usage des routes par rapport aux exploitants forestiers qui ne paient pas d'impôts sur la commune.

Le prix des routes augmente chaque année et les subventions diminuent. La Mairie se doit d'être vigilante à cette problématique sinon les impôts augmenteront par la force des choses.



Etat d'une de nos routes après exploitation forestière !!

Zone grand site de Turenne

Un dernier détail qui a son importance : **tous les propriétaires qui sont dans la zone du grand site de Turenne** ne peuvent pas couper un seul arbre sans l'autorisation des services compétents et la demande doit être faite avant toute coupe. Bien entendu, ils sont **également concernés par les zones** et leurs prescriptions rappelées ci dessous.

Pour tous les propriétaires forestiers : il convient avant de lancer une coupe où que ce soit sur la commune **de se renseigner en Mairie sur la zone souhaitée en coupe**. Pour tous : il convient de faire une demande d'autorisation (voir le code forestier).

Pour les coupes en zone rouge : Il est interdit de créer des voies d'exploitations forestières sans avis d'un géologue. Les coupes à blanc sont interdites ainsi que le défrichement. La surface par propriétaire de coupe annuelle ne peut dépasser 0.5 hectare.

En zone orange : Aucun défrichement n'est autorisé, la création de pistes est soumise à l'avis d'un géologue, à la création d'un réseau de drainage et la surface de coupe annuelle ne peut excéder 2 hectares par propriétaire.

En zone bleue : la création de pistes d'exploitation doit être limitée sinon il faut l'avis d'un géologue et il faut créer un réseau de drainage des eaux. Les propriétaires ne peuvent couper annuellement qu'un maximum de 4 hectares.

Le Sirtom nous informe

Afin de nous inciter à mettre nos poubelles ménagères dans les bacs collecteurs et non dans nos poubelles marron individuelles, chaque fois que nous badgerons pour le dépôt d'un sac autre que rouge, nous bénéficierons d'une réduction de 20% sur ce collectage.





La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tules...)

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Pils de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !



Toutes les infos et les flyers à télécharger ici

Et passez le message à votre voisin



L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Callebots
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère...

150 m

VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Naissances

- Léandro PATERNE TAVARES le 23 juin 2024, La Doradie
- Athéna BORDAS RUIZ le 3 septembre 2024, Route d'Orgnac

Nouveaux habitants

- Pauwel PEIGNEY-TEIXEIRA et Fanny LE BRUCHEC, 2 place d'Astorg
- Florine LABRACHERIE et Orlane VESVAL, 6 rue des Ecoles
- Gwendoline BADIN et Marc SCINOCCA, 3 place des Noyers

Mariages

- David SENS avec Murielle PHILIPOT Route de Haut la Côte le 17 août 2024

Pacs

- Enzo PENEDO et Marjorie GLATIGNY, le 23 août 2024, Route d'Orgnac

Ils nous ont quittés

- Georges LÉONARD, le 9 juillet 2024
- Monique SAULE, veuve MAURIE, le 25 octobre 2024

Urbanisme

Certificat d'urbanisme opérationnel

- * Michel BOURGÈS, La Rougerie, terrain constructible

Déclarations préalables accordées

- * GAEC ISSARTIER, Baladre, installation d'une centrale solaire photovoltaïque en toiture
- * Restaurant La Bastidie, rue des Écoles, réfection de la terrasse
- * Olivier BENEZET, Route des Crêtes, pose de panneaux photovoltaïques
- * Alexandre MOURIGAL, Le Rieux, réfection d'une toiture avec pigeonnier
- * Philippe NEYRAT, Haut la Côte, division parcellaire
- * Guy COUPÉ, La Doradie, création d'une pergola
- * Aurélie MONTEIL, Route d'Orgnac, construction terrasse
- * Dominique VATRY- Michel PEYRAT, Place de l'Église, changement des menuiseries
- * Antoine CAZADE-Audrey GEDEFAIT, Route d'Orgnac, installation abri de jardin
- * Philippe GÉRALD, La Rougerie, pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire accordés

- * GAEC ISSARTIER, Baladre, construction de 2 bâtiments de stockage agricole à toiture photovoltaïque
- * Davy MENDES, La Doradie, construction maison habitation
- * Alain LESTRADE, Route de Turenne, reconstruction annexe suite incendie

Infos mairie

Le fauchage raisonné

Vous avez pu constater que seuls les bas-côtés de nos routes avaient vu l'épareuse passer au printemps. Nous n'avons plus le droit de faucher les talus avant l'automne.

Cette mesure, issue du Grenelle de l'environnement devrait améliorer la germination des plantes. Toutefois cela n'améliore pas du tout la visibilité aux divers embranchements de route sur la commune.

Malheureusement, nous devons appliquer la loi. Je suggère que les habitants coupent délicatement les quelques plantes gênant la visibilité sur les sorties de leurs habitations pour éviter les accrochages mais avec une grande parcimonie afin de limiter l'impact sur notre belle nature.



Voirie 2024

Cette année encore, nous avons refait quelques routes : Baladre et Rignac où les routes montraient des signes manifestes d'affaissement rendant la circulation dangereuse. Il a fallu essayer de trouver des parties dures pour remblayer et ce ne fut pas simple du tout.

La Place des Noyers et l'impasse du Peyratel ont également été refaites.

C'est l'entreprise Freyssinet-Laligand qui a remporté l'appel d'offres.

Le budget consacré à ces réfections pour 2024 s'élève à 72 931.39 euros HT avec une subvention de 31 496.94 euros de DETR.

Reste à charge pour la commune : 41 434.45 euros

Nous réparons également l'aqueduc du virage de La Coste en élargissant un peu le bas-côté de la route afin de permettre aux charrettes de tourner dans ce virage en épingle à cheveux.



Place des Noyers

Service assainissement

La Loi NOTRE impose aux communes de transférer le service eau et assainissement aux communautés de communes à partir du 1er Janvier 2026.

La Communauté de Communes du Midi Corrézien dont nous dépendons a pris une délibération pour refuser ces compétences et les transférer au Syndicat Bellovic.

Les communes étant déjà dans le Syndicat pour le service de l'eau ont délibéré pour le transfert de l'assainissement collectif au syndicat au 1er Janvier 2025 pour la majeure partie d'entre elles et au 1er Janvier 2026 pour les quatre restantes.

Le Syndicat a donc lancé au mois de Septembre une délégation de service public pour l'ensemble des communes du Midi Corrézien possédant un service d'assainissement collectif. Les membres de la commission d'appel d'offres ont pris connaissance des résultats de l'appel d'offres et ont donné mandat au Président afin d'entamer une négociation avec le seul délégataire ayant répondu (SAUR).

La négociation est en cours et si l'offre paraît satisfaisante le délégataire prendra la responsabilité pour toutes les communes du Midi Corrézien à partir du 1er Janvier 2025.

Un courrier sera adressé à tous les usagers faisant partie de ce service. Pour Noailhac, il s'agit de tous les usagers raccordés au service d'assainissement collectif et la station d'épuration.

La pompe de relevage



En bas du bourg nous avons une pompe de relevage qui permet que les eaux usées n'aillent pas dans la rivière.

Au mois de Septembre cette pompe est tombée en panne. M. Rodrigues, électricien, vient voir et nous signale que c'est le compteur avant les pompes qui a « grillé ». Enedis passe et change le compteur défectueux. Heureusement tout avait disjoncté et cette panne n'impacte pas notre pompe.

L'auteur de cet exploit n'est pas un gros orage mais une limace qui avait décidé de finir carbonisée, et pour cela avait fait la jonction entre les connecteurs.

Infos mairie

Un nouvel éclairage public dans le cadre du programme « Eclairons demain »

Au début du mois d'octobre, nos lampadaires ont évolué vers un système LED. Dans le but de faire des économies, la Fédération d'électricité nous a proposé de changer les ampoules et les luminaires de toute notre commune. Le coût total de cet investissement était de 15 289 euros HT ; mais nous avons pu bénéficier des primes du département de la Corrèze et de valorisation de la CEE : 11 679 euros HT. Le reste à charge pour la commune est de 4 088 euros HT, facture payable en cinq ans.

Nous avons bien entendu accepté ce changement qui va nous permettre de faire des économies sur nos factures d'électricité.

A la Doradie, les lampadaires ont été changés, car la loi ne nous permet plus d'éclairer le ciel pour ne pas gêner les vols d'oiseaux. Les boules ont donc disparu au profit de lampadaires n'éclairant plus que la terre.

A la Rougerie, les lampadaires ont été supprimés ainsi que ceux de la Farge, de la Diligence, de Chabignac, de Favars et le dernier sur la route de la Doradie (6 au total). Nous avons tous des phares, et certains ont manifesté le désir de les voir disparaître car selon eux : « ils ne servent à rien ». Le seul lampadaire extérieur au bourg encore en activité est celui du carrefour de Brousse.

Au total : au cœur du bourg 10 lampadaires ont été changés ainsi que 4 candélabres sur façade ; à la Doradie 8 luminaires ont été changés ; sur l'ensemble de la commune 6 ont été supprimés.

Les gains estimés en puissance seraient de 1.52 KW soit 58% de notre consommation. Nous espérons que ce nouveau système réduira sensiblement les factures d'électricité de la commune ou au moins palliera les augmentations des tarifs.



La forme des lanternes a été choisie pour s'intégrer au bâti ancien du village. Le centre du bourg a pu conserver son coq en fer forgé, enseigne juchée depuis plus de 60 ans sur le luminaire d'entrée de la place de l'église.

Pont de la Farge



En même temps que notre voirie communale, le département réparait le « trou » du pont de la Farge. En effet une des plaques de ciment avait disparu, rendant le pont dangereux pour un piéton distrait.

Pensons aux adolescents qui suivent sur leur portable le géocaching et risquaient de finir dans la rivière ! Heureusement, le département a été réactif et une nouvelle dalle permet la continuité de la rampe et évite une éventuelle chute au fond du ruisseau.

Rue de la Farge

Afin de permettre l'installation du poste incendie, la Saur a préparé les éléments techniques. Il convenait de basculer une partie de réseau sur une canalisation plus grosse afin d'obtenir un débit suffisant au remplissage rapide d'un camion de secours.



Un nouveau poteau incendie à Noailhac



La défense incendie du bourg n'est pas aux normes et ne pourra pas répondre à un incendie important. En effet, le service des eaux du bourg est partagé par un régulateur de pression et les canalisations ne sont pas suffisantes pour alimenter aux normes les poteaux incendie et permettre ainsi le remplissage rapide des camions de pompiers.

Ces canalisations répondent à un besoin en eau potable uniquement. Le seul point d'eau important se situe sur la canalisation de 200 mm au pont de la Farge. C'est la raison pour laquelle un poteau incendie de 100 mm a été installé.

Ce poteau répond aux normes en vigueur et permettra aux services de secours de s'approvisionner le cas échéant.

Infos mairie

Huit mois de travaux pour le chantier mairie-école

La mairie se modernise. Nous avons lancé d'énormes travaux sur l'ensemble du bâtiment mairie-école-cantine-garderie.

Ces travaux se décomposent comme suit : révision de la toiture et des descentes de gouttières ; isolation de tous les greniers ; isolation de tous les murs extérieurs par l'intérieur, chauffage et climatisation air air, éclairage, plomberie, un peu de carrelage sur les toilettes pour personnes à mobilité réduite ; toutes les ouvertures en double vitrage, insonorisation des pièces, placo, bandes et peintures, nettoyage et cirage de tous les planchers, peinture cage d'escalier côté mairie. Pour l'extérieur : rampe d'accès pour PMR ; réfection des conduites d'eaux, films isolants et bacs à fleurs ainsi que marquage au sol pour les places bus, secours, handicapés.

Ces travaux ont bien entendu commencé par le montage des dossiers de demandes de subventions : le plus simple !!

Puis a eu lieu le déménagement de la cantine vers la salle des fêtes et de l'école vers la cantine afin que les enfants gardent une cour de récréation. Ces opérations ont eu lieu pendant les vacances de printemps 2024. Les enfants en ont profité pour peindre sur les murs pendant que Maître Arnaud répondait à ses mails assis par terre. Heureusement les enfants se sont bien adaptés à un environnement plus étriqué que leur salle de classe.

Dès le mois de juin, les démolitions de la salle de classe, salle de sieste et sanitaires enfants et adultes démarrent.

Une base de vie et des sanitaires sont installés vers la cour de récréation au fond. D'ailleurs nous en avons également profité lors des élections législatives.

Le but de ce démarrage des travaux avant le début des grandes vacances était de permettre que les enfants regagnent leur univers pour la rentrée de septembre. En effet, au mois de juin, le nombre d'enfants faisant encore la sieste est limité alors qu'à la rentrée de septembre, l'arrivée des enfants de trois ans nécessite un véritable temps de repos journalier.

Dès la sortie début juillet, nous déménageons la classe vers la salle des fêtes et en suivant la mairie dans la salle du conseil. D'un côté la démolition démarre, et côté école la reconstruction continue. Le 28 août, nous réaménageons enfin la classe.



Il était temps ! Toutefois il reste quelques détails à régler car les stores ne sont pas arrivés, des soucis de fermeture de porte et d'ouverture de fenêtre perdurent. Ces soucis ne sont véritablement gérés que pendant les vacances de Toussaint ainsi que le soufflage de l'isolant dans les greniers.

Pendant ce temps, la cantine avance ainsi que les WC attenants pour les personnes à mobilité réduite. Emmanuelle vit dans le bruit et la poussière pour la bonne cause mais il est tout de même compliqué de retrouver les documents dans ces conditions. Nos archives descendent dans la cave, aménagée à cet effet.

Anecdotes : Madame le maire se retrouve un soir enfermée dans la mairie faute de poignée pour ouvrir la porte qui avait claqué avec le vent. Heureusement Thomas Dumont est sur la commune et vient la délivrer.

Emma se retrouve quant à elle enfermée dans la cave des archives. Elle a beau crier personne ne lui répond. Bon, on finit par la délivrer et la même chose arrive quelques temps plus tard à Mme le Maire avec un des électriciens du chantier.

En effet il nous a fallu déménager les archives en cave isolée et ventilée car les planchers du niveau supérieur ne pouvaient supporter un tel poids et en prime c'est interdit. La porte est coupe-feu et se referme automatiquement mais il nous manquait encore une fois la poignée intérieure.



Infos mairie

Revenons à plus de sérieux :

la cantine-garderie remonte le mercredi 13 novembre dans ses locaux. Les enfants ne se promènent plus quotidiennement dans le bourg. Ils n'ont plus que la cour à traverser pour déjeuner. Ceux de la garderie peuvent jouer dans la cour en fonction du temps et Marie-France retrouve ses collègues. La salle des fêtes est de nouveau disponible pour les festivités.

La mairie retrouve ses locaux fin novembre et enfin un peu de calme. Toutefois il reste quelques points de détails qui vont être réglés dans le temps.

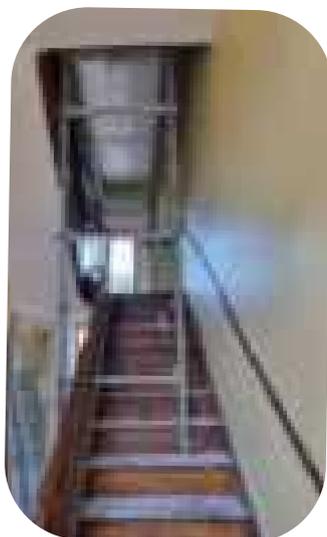
Heureusement nous avons eu pour tous ces déménagements l'aide de tout le personnel municipal même pendant leurs congés, mais aussi des membres du conseil (Antoine Lamagat, Christophe Terrieux, Joseph Felipe-Luis, Catherine Lejeune) et des habitants : Bertrand Navau, Bernard Valette, Jean-Luc Hilaire, Alain et Evelyne Strauss, Alain Grard, Thomas Dumont et Alexandre Boulanger. Mille mercis à tous pour leurs bras vaillants, le matériel et les véhicules.

Une cérémonie d'inauguration aura lieu le 12 Janvier 2025 à 11h.



VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie



Côté budget

Prévision coût total travaux : 347 702.15 euros dont Fonds verts 167 737.27 euros et le département 90 000 + 11 035 euros : 168 929.88 euros en reste à charge financés par un emprunt de 90 000 euros.

Comme nous le savons tous, lors de travaux, il y a souvent des surprises. Le bilan définitif de cette opération ne pourra donc vous être fourni que dans le prochain Noailhac Info. Ces travaux, très importants, apportent un réel bien-être pour les occupants et nous espérons de réelles économies de chauffage et d'électricité.

Vous pouvez consulter en mairie le total des actes d'engagement ainsi que publication, bureaux d'études, assistance à maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'oeuvre.

Infos mairie

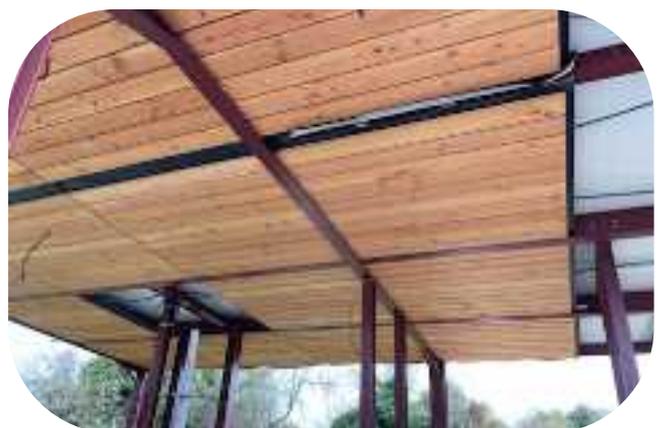
Travaux de mise en valeur du site du souterrain d'Orgnac

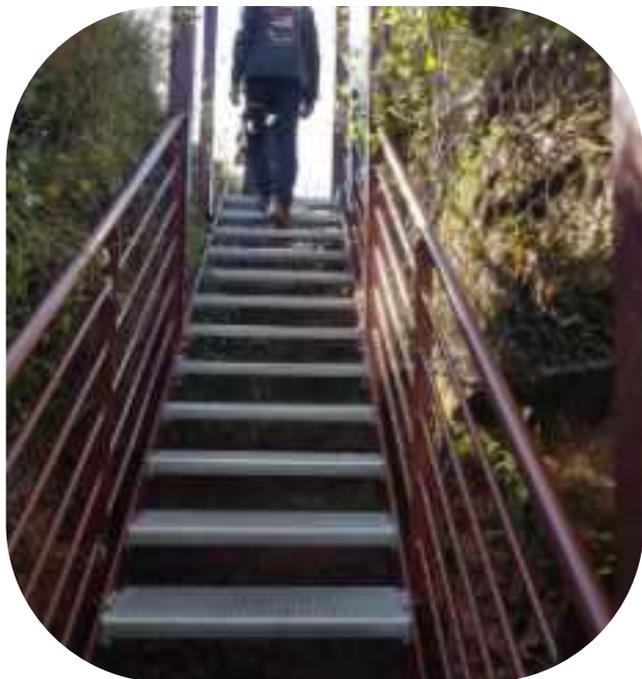
À l'occasion du précédent Noailhac Info, nous avons rappelé que les travaux se consacraient désormais aux aménagements de surface et aux aspects infographiques pour assurer un accueil sécurisé et documenté au profit des visiteurs.

Depuis mai dernier, date de réalisation des assises béton par l'entreprise LESTRADE, c'est la construction de l'auvent de protection du site qui marque une étape essentielle des travaux. Tous les corps de métiers engagés pour le projet y contribuent.

Les pièces de la structure métallique et de l'escalier suspendu ont été préparées en atelier et posées par l'entreprise PINSAC. Pour supporter divers équipements, le maçon a réalisé une douzaine de massifs ou socles supports de structures, assises de garde-corps ou dalles pour armoires techniques. Le métallier UNIVERS SOUDURE a posé les garde-corps d'accès à l'escalier et supports des panneaux, vitrine et écran tactile. Les Ets FOUSSAT et DUBOIS ont terminé la couverture et l'habillage de l'abri. Après l'approvisionnement en panneaux solaires, armoires techniques et autres équipements, l'électricien FILNEA a progressé dans les divers câblages de vidéosurveillance, éclairage, alimentation de l'écran, etc...

Au niveau de l'infographie, les vitrines commandées pour le site du souterrain et pour l'Espace de découverte, ont été réceptionnées. La réalisation des panneaux et supports informatiques est en cours, elle dépend aussi du calendrier du Service Régional de l'Archéologie.





Travaux à Orgnac

Un 11 novembre un peu différent

Cette année, le 11 novembre fut marqué par notre présence au monument aux morts pour honorer les anciens qui nous permettent de vivre librement.

Un beau soleil nous a accompagnés. Notre porte-drapeau, André Feix, a été assisté par Clément Marcelin, de la garde républicaine. Comme d'habitude, les discours se sont succédé. La Marseillaise a retenti et la déclinaison de tous les noms de nos défunts s'est passée dans le recueillement.

Toutefois, cette cérémonie ne s'est pas terminée à la salle des fêtes, celle-ci n'étant toujours pas libre, mais à La Bastidie autour d'un verre improvisé de l'amitié. Merci à Matthieu Dumont de nous avoir accueillis car il fermait le jour même et n'avait plus beaucoup de réserve.



VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école

Une classe rénovée pour la rentrée 2024

En ce début d'année scolaire 17 enfants effectuaient leur rentrée dans une classe fraîchement rénovée.



Pour fêter cela, ils ont pu aller cueillir des pommes près de l'école. Nous en avons profité pour réaliser des tartes, des flognardes, des pommes au four, ainsi que de la compote.



VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école



Entre deux plats les plus grands se sont essayés au bricolage et ont réussi à assembler les nouveaux meubles de rangement de la classe.



VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école



Retour en classe après avoir mangé dans la salle des fêtes



La garderie dans la salle des fêtes

Un concert d'exception

Après deux concerts dans le Lot, le SLATE QUARTET se produisait le 18 juin dans l'église Saint-Pierre de Noailhac. Le quatuor des jeunes musiciens issus de la Royal Academy of Music de Londres, deux violons, un alto et un violoncelle, terminait ainsi une tournée d'une semaine en France. Un périple court mais riche d'événements, tel que sait les organiser la Fondation Ferrandou Musique.

Une assistance fournie était au rendez-vous de ce concert qui s'annonçait exceptionnel. Il a tenu toutes ses promesses. Plaisir et passion animaient les interprètes, et l'auditoire a été conquis par cette représentation portée par la très belle acoustique des lieux.

Les œuvres retenues, aux consonances classiques et romantiques, telles l'opus « l'Oiseau » de Haydn, le « Colibri » de Rösch, « The Beech Tree » de Caroline Shaw ou l'adagio pour cordes de Samuel Barber, ont permis aux jeunes virtuoses de montrer leur grande maîtrise et la qualité de leurs interprétations. Un programme éblouissant, complété par Dvorak et son Quatuor N°12 « Américain ».

L'assistance a pu admirer la facilité avec laquelle les archets glissaient en rythme sur les cordes d'instruments aux qualités sonores incomparables, tels ces violons prêtés par l'Académie de Musique de Londres.

Partant d'une collaboration bien établie depuis plusieurs saisons, l'Association Noailhac Mémoire et Patrimoine entend bien renouveler l'an prochain son invitation de nouveaux prodiges sélectionnés par Ferrandou Musique.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

La gestion de l'eau à Orgnac

« L'eau utile à tous » était le thème retenu cette année pour les Journées nationales consacrées au patrimoine de pays, le 22 juin 2024. L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine avait choisi de proposer un circuit commenté sur les hauteurs de la commune, précisément à Orgnac, en raison du nombre importants d'ouvrages réalisés pour récupérer l'eau, notamment au cours des deux derniers siècles.



Malgré un début de parcours sous la pluie, une trentaine de randonneurs se sont retrouvés sur la place du souterrain d'Orgnac, pour découvrir divers aménagements liés à l'eau, réalisés par les habitants dès le XI^{ème} siècle.

Ce fut le cas du puits creusé au niveau même de l'entrée du souterrain médiéval. À l'inverse, les utilisateurs des lieux ont prévu une évacuation d'eau creusée le long d'une galerie, pour éviter tout risque d'inondation...



Les randonneurs sur la Place du souterrain d'Orgnac en cours d'aménagement

Qu'il s'agisse de sources captées, de citernes ou bassins destinés à l'homme ou au bétail, de lavoirs, d'irrigation, de ruissellements dirigés pour alimenter des points d'eau ou une mare de rouissage (traitement du chanvre), beaucoup d'ouvrages bâtis en pierre rouge du pays témoignent encore de l'adaptation des hommes à leur environnement. Passant d'un site à l'autre, Raymond Jaladi, habitant d'Orgnac, conduisait les visiteurs, agrémentant le circuit d'observations, anecdotes et commentaires éclairés. Chacun a pu mesurer le confort apporté par les réseaux modernes d'alimentation en eau



Sur le même thème, deux randonnées commentées, en coordination avec l'association des Amis de Collonges, ont eu lieu le lendemain. Elles avaient pour sujet : les sources et systèmes hydrauliques dans les hauteurs de Collonges et les découvertes le long du ruisseau de la Valane.

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Nouveaux fossiles inédits à l'espace géologique

Une découverte récente dans le Permien du bassin de Brive complète les connaissances sur nos paysages d'il y a presque 300 millions d'années !

Intrigué par des échantillons récoltés par un voisin, **Guy Theriez** a recherché à son tour ces « curieux cailloux » dans les alentours et a patiemment complété la diversité de formes et structures observées. Mais que sont donc ces fossiles jusqu'alors insoupçonnés en Corrèze ?

Ce sont des **stromatolithes**, roches d'origine biologique constituées de feuillets empilés de sédiments (calcaires le plus souvent) piégés par des organismes vivants (souvent microscopiques et formant des voiles biologiques).

Pour le non géologue, l'image récurrente et réductionniste est celle des plus vieux stromatolithes datés de plus de 3 milliards d'années formés par des cyanobactéries (ex « algues bleues »), mais on trouve encore des stromatolithes actuels en milieu marin comme en eau douce, formés par différents organismes (bactéries, archées, algues, eucaryotes). De Shark bay (en Australie) à Saint Pierre-Livron (Tarn et Garonne) la diversité stromatolithique concerne tous les continents.

Grâce à la générosité de **Guy** que nous remercions chaleureusement, notre espace a été doté de plusieurs échantillons de ces **microbialites** (terme plus général englobant différents types de ces structures) tandis qu'une autre partie est actuellement confiée à une équipe universitaire pour étude approfondie. On devrait donc prochainement 'en apprendre encore plus' sur les conditions de sédimentation dans le lac Permien des environs de Brive tout en reconstituant ce milieu de vie ancien avec ses poissons et autres fossiles déjà représentés dans nos collections !

→ Venez découvrir sur place ces jolis fossiles polis pour mieux mettre en valeur leur structure, accompagnés de bois silicifié venant du même site fossilifère (Offert également par Guy).



G. Theriez avec G. et M. Chantepie



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Les visiteurs de l'Espace de Découverte s'expriment

Quelle belle exposition de l'histoire en son exposition avec appétit !
Merci à ceux et celle qui ont fait vivre ce lieu. Eclair (69)

Revenir en un si petit espace d'autant
de travail (travail, pour etc...) est une réussite
- la qualité pédagogique - des panneaux
explicatifs sans exceptionnel, sans concurrence
beaucoup de musées plus célèbres et payants !!!
Que notre association perdure le plus longtemps
possible - je vous salue de découvrir encore
de nombreux "trésors"
→ je ne manquerais pas de recommander la
visite de votre magnifique musée lors de mon
retour en Anjou. Encore merci Philippe
E 11/08/2024

Un énorme travail qui met en avant une science fabuleuse
~ Un hydrologue de la
Vienne

Une très belle découverte, passionnante
On y a passé une petite heure !
Famille Humbert/Ollivier -

Riche exposition, très pédagogique et très bien
illustrée et documentée. Merci de nous offrir cette découverte.
Un grand merci,

Le Ball-trap de Noailhac

Un événement réussi malgré la pluie

Les 29 et 30 juin derniers, l'association Noailhac Intervillages a organisé un ball-trap qui a rassemblé plus de 120 tireurs passionnés. Cet événement, très attendu par la communauté, a attiré des participants de tous horizons, désireux de s'affronter dans une ambiance conviviale.

Durant ce week-end, pas moins de 8 000 cartouches ont été tirées, témoignant de l'engouement pour cette discipline. Les tireurs ont pu profiter d'un parcours bien préparé, offrant des défis adaptés à tous les niveaux.

Malgré quelques averses survenues le samedi après-midi, le cadre demeurait exceptionnel. Les participants ont pu apprécier un magnifique point de vue sur la vallée environnante, ajoutant une touche pittoresque à la compétition. Les bénévoles de l'association ont également veillé à ce que chacun se sente à l'aise, proposant des rafraîchissements et des collations pour recharger les batteries.

Ce ball-trap a non seulement été une occasion de démontrer des compétences, mais aussi de renforcer les liens entre les participants et la communauté locale. Les sourires et les échanges témoignaient d'une atmosphère chaleureuse.

L'association se prépare déjà pour la prochaine édition, espérant attirer encore plus de tireurs et de spectateurs. Ce week-end a prouvé que, même sous la pluie, la passion pour le tir sportif et la camaraderie peuvent créer des souvenirs inoubliables.

Alors rendez-vous les 28 et 29 juin 2025 !



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

La fête

Après ces dernières années marquées par la pluie, c'est enfin sous un beau temps que la fête de Noailhac s'est déroulée, cette fois, exceptionnellement le premier week-end d'août.

Les festivités ont débuté vendredi soir avec les aubades, au cours desquelles les conscrits de cette année, Axel Monassier, Paul Coulie et Lucas Pomarel, ont été accompagnés de Martine le vendredi soir et de Michel le samedi pour aller à la rencontre des habitants en musique.



Cette édition a été marquée par une nouveauté : un marché gourmand, un concept innovant qui a rencontré un franc succès. En effet, plus de 200 personnes se sont réunies pour profiter de ce moment de convivialité.

Au menu de ce nouveau concept, nous avons pu déguster les repas concoctés par AV' SIMOES et par la Ferme du Puy Lenty. Les visiteurs ont également eu le plaisir de découvrir les spécialités de la Boulangerie pâtisserie MARCOLINE de Cosnac, tenue par des Noailhacois qui, en plus de proposer des pains variés, ont régalé les papilles avec de délicieux desserts.



De notre côté, nous avons proposé des planches de charcuterie accompagnées de frites, de vins, de melons, ainsi que la barbe à papa en dessert pour le plaisir des plus gourmands, sans oublier la buvette !

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont pris part à cette première édition du marché gourmand et qui ont partagé leurs retours positifs sur cette initiative.

Côté animation, la fête a aussi été marquée par le retour d'une musicienne bien connue à Noailhac, Nadine Andrieux, partageant la scène avec son acolyte Daniel, qui ont enchanté le public pour leur dernière année sur scène.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Concernant le dimanche, celui-ci a débuté par la traditionnelle messe, suivie de la cérémonie au monument aux morts, moment de recueillement marquant l'attachement de la commune à la mémoire de ses aînés. Comme chaque année, la mairie a ensuite offert l'apéritif municipal, incontournable moment de convivialité. L'après-midi a été consacré au pique-nique géant, et à des parties de pétanque en loisirs entre amis. Cette journée ensoleillée a permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.



Nous vous retrouverons pour la prochaine fête qui devrait se dérouler le dernier week-end de juillet !

Révision de la sono de l'église

Trop d'aigus, trop de graves, de l'écho, ... bref, une qualité de son déficiente... Ces derniers mois, les usagers ont fini par se passer des services de la sonorisation installée dans l'église.

Pour un bon diagnostic, l'entreprise BENSON, qui avait réalisé l'installation lors de la restauration de l'église, a été appelée en renfort. Il a fallu patienter un peu, étant donné que ce spécialiste recherché avait en cours un très gros chantier avec l'ensemble des installations de vidéo et sonorisation de la 4^{ème} tribune du stade du CAB à Brive.

Deux causes de dysfonctionnement ont été observées. La cause principale provenait du fait que le câblage en place, entre les enceintes et la sacristie, avait des sections un peu faibles. Le circuit existant a donc été remplacé par un câblage de plus forte capacité, améliorant la qualité des liaisons et transmissions. Ce travail a été finalisé début octobre.

Le second aspect, plus humain, provenait des nombreuses manipulations des boutons de réglage de l'amplificateur, par les utilisateurs souhaitant optimiser la qualité sonore. Le tableau de commande était loin des réglages opérés par les installateurs !

En effet, en fonction des événements ou manifestations, plusieurs intervenants de la commune ou extérieurs, peuvent avoir accès aux appareils. À ce niveau, maintenant que le matériel est déclaré opérationnel, on doit espérer un peu de discipline de la part des utilisateurs. C'est pourquoi des consignes supplémentaires ont été positionnées sur l'amplificateur et dans le classeur mode d'emploi, accompagnées d'une photo des réglages opérés sur le tableau de commande.

Tout est déjà pré-réglé. Il suffit de lire les quelques consignes placées en évidence.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Rencontre avec des passionnés de patrimoine

Mercredi 4 septembre, Noailhac accueillait une cinquantaine de visiteurs, membres de l'association Rencontre avec le Patrimoine Religieux, dont le siège se situe à Orléans. Cette association de la Région Centre Val de Loire organise régulièrement des voyages d'étude sur certains aspects du patrimoine religieux.

Le thème central de la journée était axé sur les retables du XVII^{ème} siècle, avec un parcours en Midi Corrèzien conduisant notamment de Turenne à Beaulieu-sur-Dordogne, en passant par Noailhac, Collonges-la-Rouge et Curemonte. Tout à la fois organisateur et guide, Olivier Geneste, Docteur en Histoire de l'Art, assurait les commentaires sur les retables de notre région, sujet sur lequel il a publié plusieurs études. Il a par ailleurs participé à deux colloques historiques organisés à Noailhac en 2014 et 2018.

Comme à chacune de ses étapes, le groupe a profité de l'occasion pour découvrir de manière plus générale le patrimoine local. C'est ainsi que Christian Lassalle, après avoir présenté l'architecture de l'église et les étapes de sa restauration, a pu répondre à diverses questions sur les relations entre les Noailles et les vicomtes de Turenne, les chapiteaux romans ou encore les traces des tailleurs de pierres du Moyen Âge.



Noailhac Mémoire et Patrimoine

vous invite à son Assemblée Générale, **samedi 15 février prochain à 15 heures**, dans la salle des fêtes



Les projets réalisés en 2024 ou en cours :

- Cette année, nous avons consacré un maximum de ressources au lancement de l'application « Route des signes lapidaires en Midi Corrèzien » (Voir le Dossier spécial du bulletin). Notre association a conduit l'ensemble des opérations, pour le fonds documentaire, la conception avec le webmaster, les panneaux et dépliants, et les financements. À ce jour, les fournisseurs ont été réglés et les subventions reçues. L'application fonctionne.
- N.M.P. accompagne la commune pour l'infographie de mise en valeur du site du souterrain d'Ornac et l'aménagement prévu à l'Espace de découverte. L'adoption des contenus dépend aussi du Service Régional d'Archéologie.
- N.M.P. participe aux travaux du PETR Vallée de la Dordogne, pour le label Pays d'Art et Histoire.

Les manifestations 2024 :

La programmation a pris en compte l'indisponibilité de la salle des fêtes, tout en restant fournie. Nous avons débuté le 8 mars avec le spectacle de Vincent Vittoz « **Prévert fait son cinéma** ». Le 13 avril, Guy et Maryse Chantepie ont accompagné **un parcours géologique**, sur le thème très actuel des glissements de terrain. Puis ce fut, le 24 mai, la **Soirée Goswana**, avec Sandrine Saulenc, interprétant les chants du monde dans l'église. Le 28 mai, Christian Lassalle, donnait **une conférence au Musée Labenche**, pour lancer officiellement « La route des signes lapidaires en Midi Corrèzien ». Le 18 juin, dans l'église, **FERRANDOU Musique** présentait les jeunes prodiges du SLATE QUARTET. Pour les **Journées du Patrimoine de Pays**, organisées fin juin avec Collonges, Raymond Jaladi a été notre guide, sur le thème de l'eau. Enfin, les **Journées du Patrimoine** des 21 et 22 septembre ont donné lieu à diverses visites commentées.

Pour 2025, outre les chantiers en cours, nous mettrons l'accent sur la maintenance de nos outils informatiques et de nos divers circuits de randonnée. En particulier, le Sentier du Dolmen qui a bien souffert du passage des forestiers...

Sur le site du souterrain d'Ornac aussi, s'ouvrent de belles opportunités de chantiers participatifs.

Avec des comptes équilibrés, l'association envisage sereinement l'avenir. Merci à nos membres actifs et à ceux qui nous soutiennent. L'association est ouverte à tous, nous le rappelons.

Noailhac Intervillages

Chers habitants de Noailhac,

À l'aube de cette nouvelle année, l'association Noailhac Intervillages tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour 2025. Que cette année soit synonyme de joie, de santé et de prospérité pour vous et vos proches.

Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à nos diverses manifestations au cours de l'année écoulée. Votre engagement et votre soutien ont été essentiels à la réussite de nos projets. Grâce à vous, Noailhac continue de vibrer au rythme des rencontres et des échanges.

Pour continuer à faire vivre notre village et à organiser des événements toujours plus enrichissants, **nous lançons un appel à bénévoles.** Si vous souhaitez vous impliquer, que ce soit ponctuellement ou de manière régulière, nous serions ravis de vous accueillir au sein de notre équipe. Votre participation, quelle qu'elle soit, est précieuse et contribue à renforcer les liens entre les habitants.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour vous inscrire comme bénévole. Ensemble, faisons de 2025 une année mémorable pour notre village !

L'équipe de Noailhac Intervillages

La société de chasse

Une saison 2023-2024 réussie et un début prometteur pour 2024-2025.

La saison 2023-2024 a été une réussite pour les chasseurs de Noailhac. Les objectifs de régulation des gibiers ont été atteints grâce à une bonne organisation des battues et à un travail collaboratif entre les membres. La société a réussi à maintenir l'équilibre des populations animales tout en préservant les habitats naturels.

Le début de la saison 2024-2025 a bien commencé car un sanglier de 125 kg a été prélevé.

Malheureusement cette année, le traditionnel repas châtaigne qui est un événement convivial et très attendu n'a pas pu avoir lieu car la salle des fêtes n'était pas disponible en raison des travaux de rénovation du bâtiment mairie-école.



Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Une application branchée... sur notre patrimoine



Depuis quelques mois, une application créée par Noailhac Mémoire et Patrimoine (NMP) figure au registre des "visites-balades-connectées" de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne (O.T.V.D.), au même titre que les « Géocaching » (Terra Aventura) et autres circuits du Lot ou de la Corrèze. Reprenant le descriptif de l'application, l'OTVD résume le contenu :

On part sur les traces des tailleurs de pierres du Moyen Âge en sillonnant les villages pittoresques d'Albignac, Aubazine, Beaulieu-sur-Dordogne, Bilhac, Collonges-la-Rouge, Curemonte, Ligneyrac, Noailhac et Sérilhac ! On découvre les vestiges historiques et on décèle les empreintes laissées par ces artisans d'antan !

De quoi s'agit-il en quelques mots ?

Le sujet est insolite et passe presque inaperçu sur le terrain : des signatures d'ouvriers ou artisans sur des pierres taillées, réalisées il y a 900 ans, toujours visibles sur certains édifices de notre région, châteaux, églises.

Au-delà d'une simple découverte, l'application accompagne le visiteur dans son parcours, d'une manière ludique : aides pour situer les marques observées, explications, questions à choix multiples... À l'issue d'un parcours réussi, l'application vous décerne le blason des lieux et vous propose de poursuivre sur un parcours complètement différent dans une autre des 9 communes du Midi Corrèzien où des signes peuvent être vus.

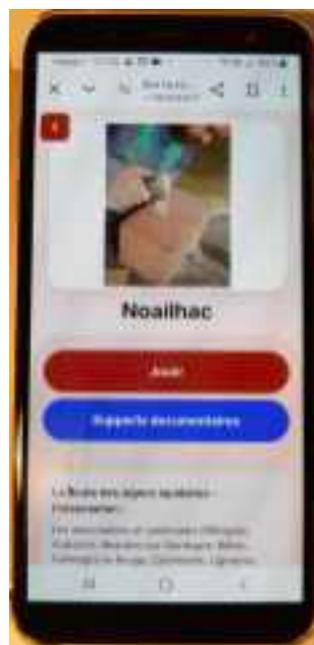
Pour ceux qui veulent en savoir plus, le fonds documentaire de 140 pages peut être consulté à tout moment, non seulement pour avoir le descriptif détaillé de tous les signes lapidaires relevés dans une commune, mais aussi pour une présentation des édifices eux-mêmes.

Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Comment consulter, ou jouer sur ce parcours?

L'accès en est très simple :

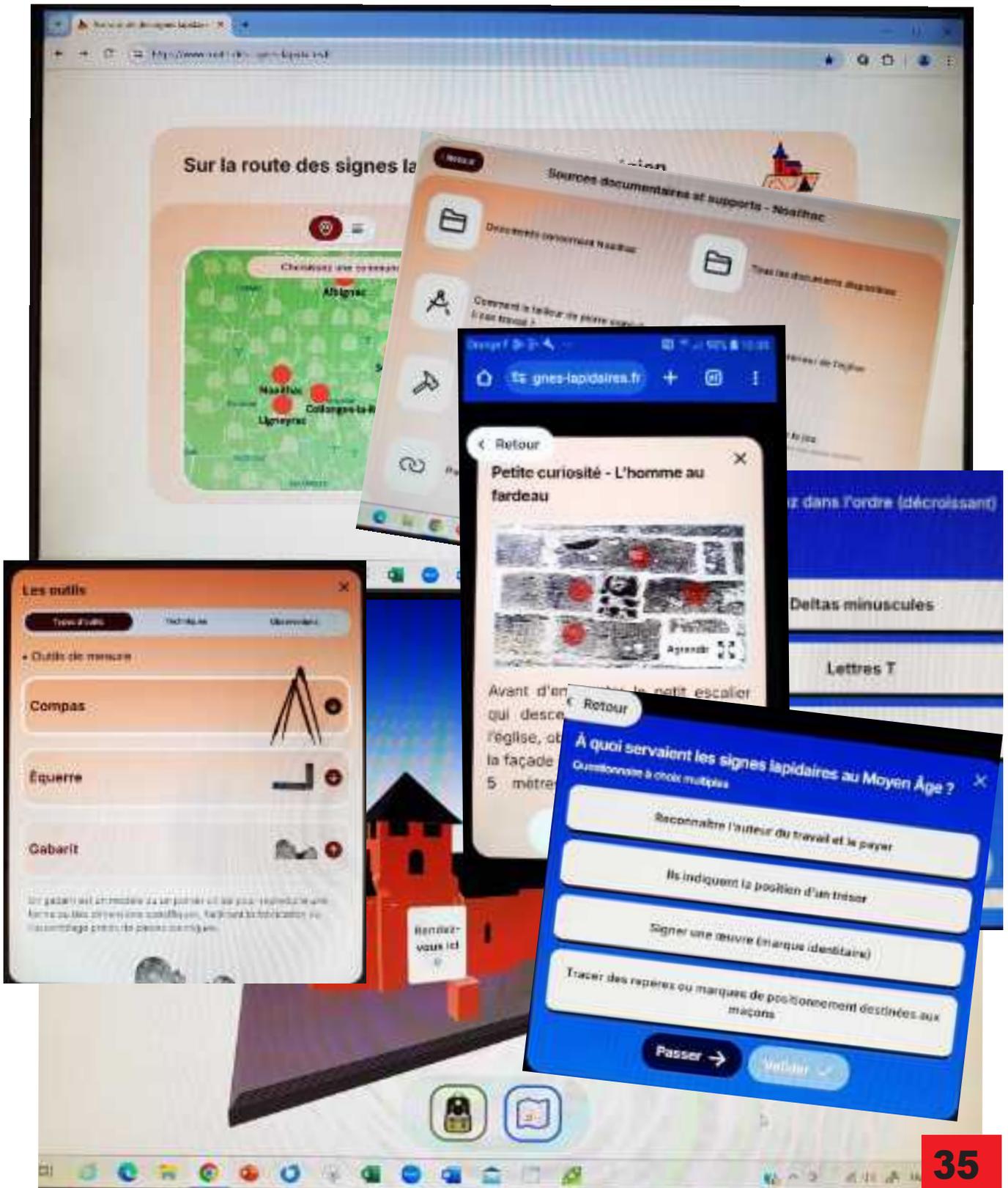
D'abord, on peut utiliser son smartphone pour consulter l'application ou jouer, lorsqu'on se trouve à l'extérieur, que l'on soit ou non à proximité des édifices qui portent des marques. À Noailhac, il suffit de se rendre sur la place derrière l'église, à côté de la statue de Saint-Pierre. C'est là que se trouve le pupitre qui explique l'essentiel et donne les QR Codes à flasher.



Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Mais on peut tout aussi bien y accéder chez soi avec sa tablette, ou son ordinateur/P.C. :

Lien à suivre : <https://www.route-des-signes-lapidaires.fr/>



Les tailleurs de pierres nous font « signe »

La création de l'application : un travail de longue haleine

Le sujet des signes lapidaires sur l'église de Noailhac avait fait l'objet d'une première présentation au Colloque historique de 2018 (C. Lassalle « Révélation d'une restauration » pp. 87-132). Dominique Lestani, Vice-Président de la S.S.H.A.C.*, a élargi le sujet, sur la Corrèze notamment, entre 2019 et 2022. Il a eu l'idée de développer un circuit accessible aux smartphones et, début 2021, il s'est rapproché de N.M.P. qui a assuré la réalisation du projet. Décédé brutalement, Dominique Lestani n'a malheureusement pu participer qu'au démarrage des travaux.

* : Société Scientifique Historique et Archéologique de la Corrèze.

Entre décembre 2021 et mai 2024, des concertations entre les 9 communes ou associations intéressées par le projet en Midi Corrèzien ont permis de définir et valider les produits souhaités, plus précisément la réalisation d'une application informatique support des programmes de consultation et de jeux à proposer sur smartphones et sur site internet. Outre l'application informatique, il fallait aussi créer du mobilier support d'information sur site et des dépliants présentant le parcours (pour O.T., hébergeurs, etc..).

N.M.P. a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet, dont le coût prévisionnel avoisinait les 15.000 €, et monté les dossiers de demandes de subventions auprès de l'Europe (fonds LEADER,), du Département de la Corrèze et de la Communauté de Communes Midi Corrèzien.

Les subventions obtenues ont permis de couvrir 80 % du coût des fournisseurs (création de l'application et du site Web, panneaux et pupitres, et imprimeur)



Séance de travail (8 octobre 2022)

« S avec becquet » (Beaulieu - D. Lestani)

Les tailleurs de pierres nous font « signe »

La création des contenus pour les différents supports s'est réalisée à partir des ressources propres aux communes et associations et de manière bénévole, sans aucun coût induit pour le financement du projet, en particulier :

- Le fonds documentaire de 140 pages a été rédigé entre 2022 et 2023 par Christian Lassalle, à partir de travaux antérieurs, d'ouvrages spécialisés, des collections photographiques de Dominique Lestani (des milliers de clichés !) et de Christian Lassalle, et des contributions de certaines communes, en particulier : Noël Tassain et Jean-Michel Nuptia pour Aubazine, Isabelle Sol pour Ligneyrac, Olivier Geneste pour Sérilhac, François Varret pour Collonges, et Rosie Cavarrot pour Beaulieu....

Le fonds documentaire a été soumis à l'aval de Jean-Louis Van Belle, Président du Centre International de Recherches Glyptographiques, avant mise en ligne.

- Les maquettes des panneaux pour affichage local ou pupitres ont été préparées par N.M.P. en liaison avec les associations ou communes entre 2023 et le début de 2024, pour mise en forme avec l'infographiste de PicBois en décembre 2023/janvier 2024.
- Idem pour la maquette du dépliant communiquée en janvier 2024 à l'infographiste de l'imprimeur Maugein.
- Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu pour la définition des besoins et options, entre les participants et notre informaticien Clément Nunes, depuis fin 2022 et jusqu'à la date finale de réalisation.

C. Lassalle a échangé en continu avec C. Nunes pour la réalisation des parcours et sélections de photos/questionnaires par commune. Les échanges pourront se poursuivre avec l'informaticien pour les mises à jour et la maintenance sur les 3 années à venir.

L'application informatisée est désormais opérationnelle et toutes les communes ont procédé aux installations de panneaux et à la diffusion de dépliants, chacune pour ce qui la concerne.

Une présentation officielle a été réalisée par Christian Lassalle, à l'invitation de Madame Guély, Présidente de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze (conférence au Musée Labenche de Brive, le 28 mai dernier).



Conférence au Musée Labenche de Brive

Les premières réactions recueillies de visiteurs sont très positives, sur le caractère ludique des parcours, la qualité de l'offre documentaire, et la possibilité de disposer à tout moment de l'année d'informations sur les églises ouvertes ou non aux visiteurs.

Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Parlons du contenu :

Le parcours de la Route des Signes lapidaires nous invite à visiter les neuf communes du Midi Corrèzien où des marques discrètes sont observées sur les pierres de certains édifices anciens. Vous commencerez, bien sûr par Noailhac !

ÉGLISE DE NOAILHAC – SIGNES LAPIDAIRES

Occurrence des 280 signes observés

<p>Chœur – Abside (XII^e) (247 signes)</p> <p>10 cm →</p>	<p>S^m Z^m Z^m</p> <p>5^m 2^m</p> <p>σ^m σ^m C^m C^m</p> <p>T^m +^m</p>
<p>Nef – Clocher (XV^e) (25 signes)</p>	<p>+S^m d^m ↻^m</p> <p>+ + +^m</p> <p>5^m 2^m</p>
<p>Portail – Socle statues (XV^e) Marques de positionnement</p>	<p>Σ^m X^m</p> <p>I, II, ..., VIII, V, VI</p>

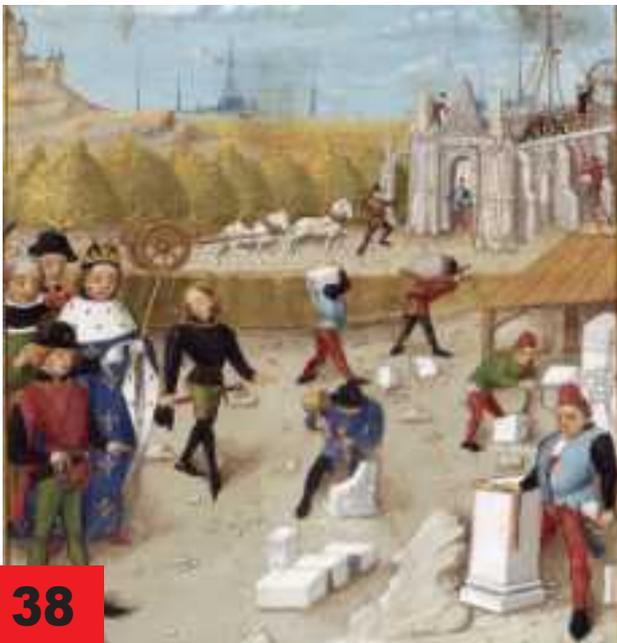
L'accessibilité, l'érosion, les reconstructions, les enduits..., sont autant de handicaps pour une découverte facile, mais ces traces sont bien présentes, porteuses de messages.

Les signes lapidaires peuvent avoir des formes multiples, avec presque toujours un seul signe par pierre marquée.

On y trouve des lettres, inspirées ou non d'alphabets anciens, des courbes, des traits organisés en figures simples, des chiffres, des idéogrammes... Chaque artisan ou équipe avait son signe.

Le tableau ci-contre montre la diversité de ce qui est relevé à NOAILHAC. Mais, sur les 1400 signes observés en Midi Corrèzien, une soixantaine de formes ou variantes différentes témoignent de la présence d'autant d'artisans ou équipes de tailleurs de pierres au XII^e siècle sur ce territoire.

Au début de cette aventure étaient les tailleurs de pierres



Les ouvriers et artisans dont nous parlons, qui ont laissé des signes sur les pierres qu'ils venaient juste de tailler, travaillaient dans notre région entre le XI^e et XIII^e siècles, et ensuite au XV^e siècle. Ils faisaient partie de ces équipes de bâtisseurs qui construisaient des églises ou forteresses.

Ces chantiers du Moyen Âge mettaient en œuvre plusieurs métiers : les carriers qui dégrossissaient des blocs dans les carrières comme celles de grès du haut de notre commune, les tailleurs de pierres qui les taillaient et façonnaient selon les directives des maîtres d'œuvre, les morteliers qui préparaient les mortiers à base de chaux, les maçons qui montaient les murs en employant les pierres taillées, sans oublier les charpentiers pour les échafaudages et charpentes, et les forgerons qui restaient à proximité pour entretenir les outils.

Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Les outils des tailleurs de pierres tels que ciseaux, pics, tranchants, bouchardes, etc..., ont peu évolué au fil des siècles. Une belle collection de ce type d'outils est présentée dans une vitrine de l'Espace de Découverte (Place d'Astorg, au centre du bourg de Noailhac).



Statue de Saint Pierre

Une mise en œuvre remarquable avait été réalisée pour la sculpture de la statue de Saint Pierre, par Emmanuel Marsallon et son professeur Marcel Chalumeau, lors de la « performance » d'août 2012 qui annonçait la souscription publique pour la restauration de l'église.



Gravure d'une lettre

Pour graver une lettre sur une pierre au Moyen Âge, il suffisait d'une pointe ou ciseau étroit, et d'une massette.

Mais que voulaient dire ces marques?

Certains tailleurs de pierres prenaient le temps de graver leur marque sur les pierres qu'ils produisaient. Mais pourquoi ? Les documents recueillis à partir du XIII^e siècle ont permis de mieux comprendre le sens de cette pratique. Sur les chantiers importants du Moyen Âge, les artisans pouvaient être nombreux, avec des risques de confusion sur le travail produit. On sait par exemple, que sur le chantier de la cathédrale de Westminster en Angleterre en 1253, il y avait 39 tailleurs de pierres, 15 marbriers, 26 maçons poseurs, ...

Marques de tâcherons à Noailhac

C'est là que la signature d'un travail prenait tout son sens, pour des questions de rémunération et de responsabilité.

Ce rôle a été décrit par Viollet le Duc dans son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française (1854/1868)*, en parlant des « marques de tâcherons ».

À partir du XIII^e siècle, le mode de rémunération à la journée a modifié les choses.



Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Plus tardivement, des signatures ont été apposées sur des pierres pour des raisons distinctives, parce qu'il s'agissait d'un travail remarquable ou de celui d'un artisan réputé. Par exemple, croix monogrammatiques sur les arcs gothiques de l'église de Noailhac (XV^e siècle).



Noailhac - Croix monogrammatique



Bilhac - pierre du portail

Enfin, une troisième catégorie de signes lapidaires relève d'un souci plus technique, repères entre tailleurs de pierres et maçons, ou entre maçons eux-mêmes : les marques de positionnement, pour placer des pierres dans un certain ordre (ex. du portail de l'église de Bilhac, ou du socle de la statue St Pierre à Noailhac), ou pour repérer une même hauteur de pose (église St Genest de Curemonte).



Curemonte - contrefort St Genest

Au-delà, d'une signification directe liée aux signes gravés, leur présence apporte des informations sur la construction elle-même, en raison du contexte. La présence de marques de tâcherons sur un mur fait penser à une construction de l'époque romane, ... sauf pour des pierres déplacées en réemploi.

Inversement, on observe sur les chevets des églises romanes de Beaulieu, Noailhac ou Sérilhac, que les parties basses ne portent aucune signature de tailleur de pierre, alors qu'on en trouve beaucoup au-delà d'une certaine hauteur. Cela marque un changement d'organisation du chantier de construction, le maître d'œuvre commençant vraisemblablement son implantation exclusivement avec ses propres équipes, avant de faire appel à des équipes extérieures.

On peut aussi faire des corrélations entre les signes présents sur plusieurs édifices relativement proches, montrant que les artisans se déplaçaient d'un chantier à un autre. Par exemple, mêmes formes de cercles à Curemonte, Tulle, Uzerche ou Brive Saint Martin. Ou encore, fréquence de spirales et de la lettre « S » à Noailhac, Beaulieu, Brive, Tulle et Uzerche.

Ce type d'observations explique le développement de la « glyptographie », science archéologique étudiant les signes sur les pierres à travers les âges et continents.

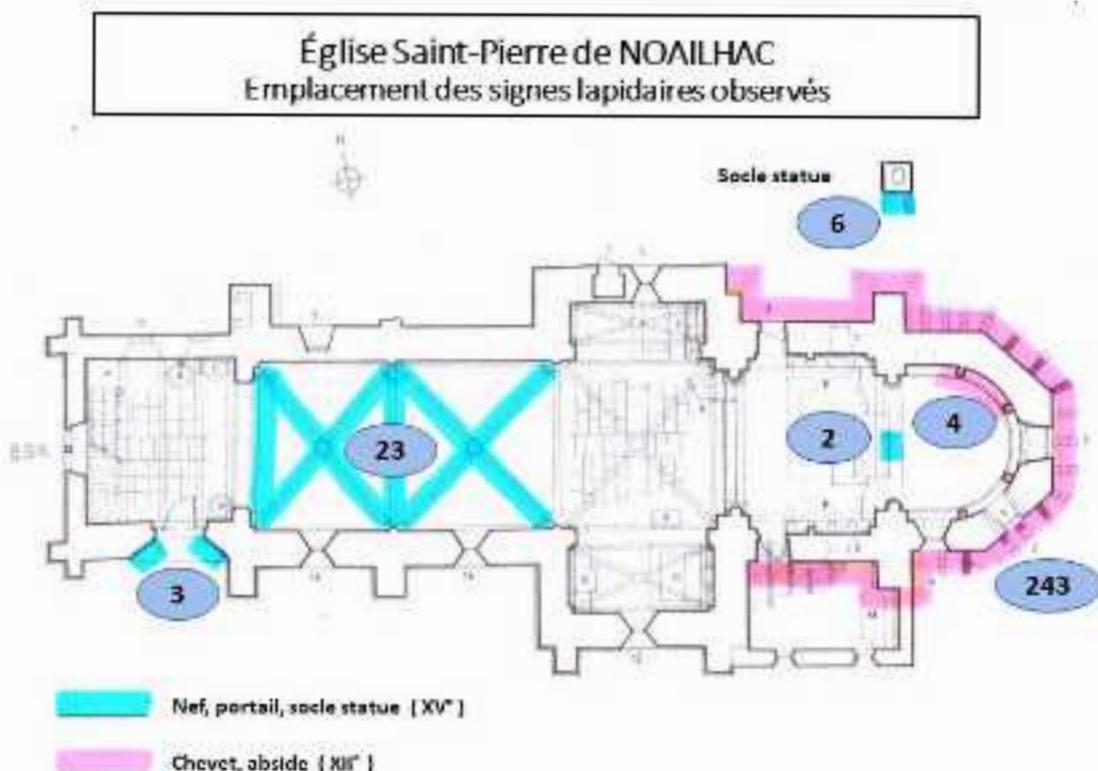
Ainsi, à travers les siècles, les tailleurs de pierres nous font signe !

Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Découvrir les signes lapidaires à Noailhac

NOAILHAC est une excellente destination pour découvrir des signes lapidaires.

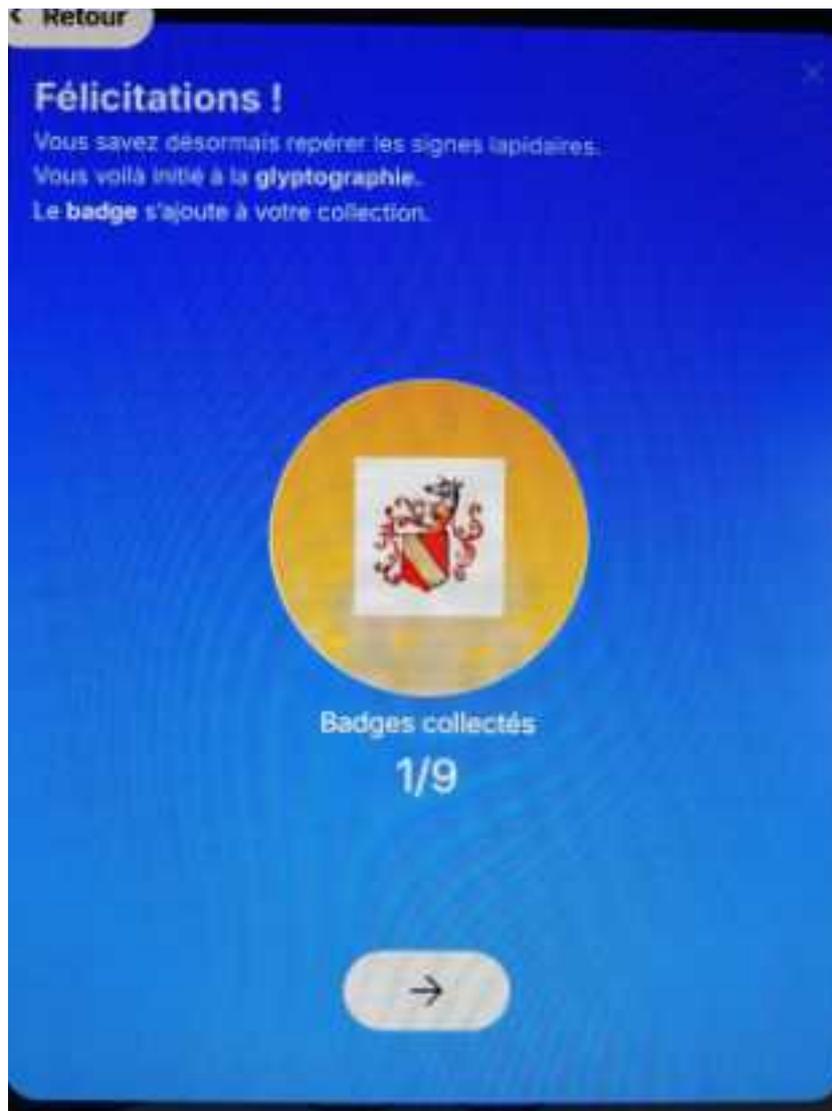
- Ils sont nombreux : environ 280 signes répertoriés ;
- Et correspondent à plusieurs époques :
 - XII^e siècle pour la plupart (secteur en rose ci-dessous) ;
 - XV^e siècle dans la nef ;
 - Entre XV^e et XIX^e pour les marques de positionnement.
- Ils ont des significations différentes :
 - Marques de tâcherons pour la période romane ;
 - Signes distinctifs au XV^e siècle ;
 - Marques de positionnement pour les autres.



Les tailleurs de pierres nous font « signe »

Mais vous pouvez les retrouver sur le fonds documentaire, après la présentation de l'église, grâce aux photos réalisées lors des travaux pour la restauration de l'église entre 2014 et 2017.

Vous n'aurez donc plus de difficulté pour répondre aux Questionnaires à Choix Multiples ou autres interrogations du parcours !



Rendez-vous sur le Web pour les étapes suivantes en Midi Corrézien.

N'hésitez pas à faire ce parcours en famille !

Les enfants (comme les plus grands), aiment bien découvrir ces petites traces plus ou moins érodées, plus ou moins mises en évidence par une lumière changeante, qui se perdent parfois à des hauteurs inaccessibles à l'œil nu... L'avantage, c'est que, maintenant, nous savons qu'elles existent !

Les dépliants du parcours sont disponibles sur le présentoir de l'Espace de Découverte



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Janvier 2025

L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices, rédacteurs et correctrices : Guy et Maryse Chantepie, Dany Lassalle, Christian Lassalle, Emilie Léonard, Evelyne Strauss, Caroline de Paysac.

Merci aux personnes ayant fourni des photos et à Joseph Felipe-Luis pour ses nombreuses prises de vues.

La mise en page a été réalisée par Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 15 décembre 2024. Il a été imprimé le 29 décembre 2025.

